

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Suivant Règlement UE 2020/878

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE**1.1 Identification du produit**

Nom commercial : **SAITIN 083 CP**
Code UFI **23E9-W4R6-XH0A-CGRN**

Description du produit : Composant A pour mousse polyuréthane (préparation à base de polyol)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance/mélange: Fabrication de mousse polyuréthane: moulage, remplissage, injection.

1.3 Renseignement concernant le Fournisseur de la fiche de donnée de sécurité

Fournisseur : **SAITEC**
ZI - 5 Bld Pascal
85300 Challans
Téléphone : 33-(0)2 51 49 64 00
Courriel : info@saitec.fr
Service chargé des renseignements : laboratoire
Téléphone en cas d'urgence : ORFILA Tél. 33/(0)1.45.42.59.59

2 IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon la réglementation n°1272/2008(CLP)

Danger	Niveau	Phrase H	Notification du danger
Liquides et vapeurs inflammables	2	H225	Liquides et Vapeurs inflammables
Lésions Oculaires	2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux

2.2 Élément d'étiquetage selon 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes/ symboles de danger



Mentions d'avertissement	Danger
Notification de danger	H225 : Liquides et Vapeurs Inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Notification de précaution	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer P240 : Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception P261 : Éviter de respirer les vapeurs. P264 : Se laver soigneusement les mains après manipulation. P273 : Eviter de rejeter dans le milieu extérieur P280 : Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Mise à jour du 27/01/2025

Version 1

Intervention

P305+351+338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Élimination

P501 : Jeter le contenu et le récipient conformément à la réglementation.

Informations supplémentaires

EUH210 Fiche de donnée de sécurité sur demande.

2.3 Autres informations

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme étant persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux $\geq 0,1\%$.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Environnement: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Santé humaine: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus

3 COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 Composés dont la concentration fait présenter un danger à l'utilisation de la préparation

Composant	N° enregistrement REACH	N°EINECS / ELINCS	N° CAS	%	Classification Règlement 1272/2008 CLP)
POLYOLS	Polymère	-	-	60-80%	Ne présentent pas de danger pour la santé
Polypropylèneglycol	Polymère	-	25322-69-4	5-15%	Nocif en cas d'ingestion 4
Phosphate de triéthyle	01-2119492852-28	201-114-5	78-40-0	8-9%	Nocif en cas d'ingestion 4 Provoque une sévère irritation des yeux 2
Cyclopentane	01-2119463053-47	206-016-6	287-92-3	5-6%	Liquide inflammable 2 Nocif en cas d'inhalation 3 Danger par Aspiration 1 Toxicité organe cible par exposition répétée 2 Toxicité chronique env 3
Copolymère de polyalkylèneoxideméthylsiloxane	mélange	-	-	1-4%	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.2
Amine Tertiaire	mélange	-	-	0,5-0,8%	Irritation cutanée 2 Lésions oculaires graves 1
benzyldiméthylamine	01-2119529232-48	203-149-1	103-83-3	0-1%	Liquide Inflammable 3 Toxicité Aigue (Inhal) 3 Toxicité Aigue(cutané) 4 Toxicité Aigüe.(ingestion) 4 Corrosion cutanée. 1B Lésion oculaires graves, 1 Danger environnemental chronique 3

3.2 Autre information

Si les numéros d'enregistrement REACH sont absents, le composant est soit exempté d'enregistrement, soit n'atteint pas le volume minimum nécessitant un enregistrement.

4 PREMIERS SECOURS**4.1 Description des mesures de premiers secours**

- Contact avec les yeux : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin.
- Contact avec la peau : Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin.
- Ingestion : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire.
- Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons.
- Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
- Inhalation : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et retardés

Symptômes : Donnée non disponible.

4.3 Indication de la nécessité de contacter un médecin et de suivre un traitement spécial

Donnée non disponible.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyens d'extinction appropriés**

Poudre d'extinction, dioxyde de carbone (CO₂).

5.2 Danger particulier de la substance ou du mélange

La combustion incomplète et la thermolyse de la mousse fabriquée à partir de ce système peuvent provoquer le dégagement des gaz nocifs et toxiques comme le CO (monoxyde de carbone), CO₂ (dioxyde de carbone), NO_x (oxyde d'azote), HCN (acide cyanhydrique), HCl (acide chlorhydrique), les hydrocarbures lourds et les suies. Prévoir de réduire et d'éliminer les risques d'inflammabilité, de tracer des sorties de secours pour évacuer rapidement les occupants et d'installer des extractions de fumées dans les locaux.

5.3 Conseil destinés aux pompiers

Eviter le contact avec la peau. Utiliser un équipement de protection individuel. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaires

Eloigner les fûts ou conteneurs exposés au feu. Veillez à ce que le gaz et l'électricité soient coupés avant toutes autres interventions.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités.

6.3 Méthodes de nettoyage

Contenir la fuite et absorber avec de grandes quantités de sable, terre, ou tout autre matériau absorbant, puis broser vigoureusement pour faciliter l'absorption. Le mélange peut ensuite être placé dans des fûts fermés et détruit. Laver la zone à l'eau et au détergent, puis recueillir et faire détruire.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Eviter le contact avec toute source de chaleur

7.1 Précautions de manipulation

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le rejet dans l'environnement. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire.

Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en œuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètre de contrôle

Substance	CAS N°	Base	Type	Valeur	Valeur Limite Plafond	Remarques
Cyclopentane	287-92-3	INRS(FR)	VME	600ppm 1.72mg/m ³		Limite Indicative (VL)

8.2 Contrôle de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle intégrés afin d'assurer une bonne ventilation/ renouvellement de l'air au poste de travail.

Mesures de protection individuelles

Mesure d'hygiène : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection des Yeux : Utiliser une protection oculaire conforme afin d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières.

Protection des mains : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques.

Protection respiratoire : Porter un équipement de protection respiratoire si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Protection corporelle : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus.
Équipement recommandé: blouse de laboratoire ou combinaison.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physico-chimiques de base

État physique :	Liquide
Couleur :	blanche
Point d'ébullition :	>25°C
Point éclair :	< -7.5°C
Solubilité :	Hydrosoluble
Densité relative (20°C) :	1,1
Température de décomposition	>200°C
Miscibilité dans d'autres solvants :	Soluble dans les solvants chlorés, les alcools et l'acétone
Viscosité (25°C) :	250-350cPs

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

10 STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Se référer aux points 10.3 et 10.5

10.2 Stabilité

Stable dans des conditions de stockage et d'utilisation recommandées.

10.3 Réactions dangereuses possibles

Réagit très fortement avec le 4.4'-diisocyanate de diphenylméthane et ses homologues (voir FDS SAITISO B)

10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Pour les mousses : solvants : chloré, acétone, alcool.

Eviter tous mélanges accidentels les isocyanates B avec les polyols A. La réaction dégage de forte chaleur et pourrait provoquer des incendies.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Effets oculaires : Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets cutanés : Peut provoquer une irritation modérée de la peau

Effets en cas d'inhalation : Donnée non disponible

Symptômes : Donnée non disponible.

Toxicité aiguë

Toxicité orale aiguë : Donnée non disponible

Toxicité aiguë en cas d'inhalation : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Toxicité cutanée aiguë : Donnée non disponible.

Corrosion/irritation cutanée : Donnée non disponible.

Lésions/irritations oculaires : Donnée non disponible.

Sensibilisation : Donnée non disponible.

Toxicité ou effets chroniques en cas d'exposition à long terme

Cancérogénicité : Donnée non disponible.

Toxique pour la reproduction : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles: Donnée non disponible.

11.2 Autres Informations

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Une exposition répétée et / ou prolongée aux vapeurs peut provoquer une irritation des voies respiratoires, une broncho-pneumonie, des effets respiratoires indésirables (toux, gênes respiratoires ou essoufflement), des effets oculaires indésirables (irritation conjonctivite ou lésion de la cornée), des effets cutanés indésirables (dégraissage, érythème, irritation ou corrosion).

Mise à jour du 27/01/2025

Version 1

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES**12.1 Toxicité**

Toxicité aquatique : Donnée non disponible

Toxicité envers d'autres organismes : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.2 Persistance et dégradabilité

Non biodégradable naturellement

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.4 Mobilité dans le sol

Se dissout dans l'eau

Dans le sol le produit est mobile et peut contaminer les eaux souterraines

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Effets nocifs divers

Effet sur la couche d'ozone Potentiel de réduction de la couche d'ozone : Donnée non disponible.

Potentiel de réchauffement global : Donnée non disponible.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1 Méthode de traitement des déchets**

Produit et Emballage A traiter selon les dispositions propres aux déchets dangereux de la DIRECTIVE 2008/98/CE du parlement européen.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID

UN Numéro : 1146

Description des marchandises : CYCLOPENTANE EN SOLUTION

Groupe d'emballage : II

Numéro d'identification du : 33

Danger

Etiquette de risque : 3

Dangereux pour l'environnement: non

ADN

UN Numéro : 1146

Description des marchandises: CYCLOPENTANE EN SOLUTION

Groupe d'emballage : II

Numéro d'identification du danger: 33

Etiquette de risque : 3

Dangereux pour l'environnement: non

Ces données de classification ne s'appliquent pas au transport par navire-citerne. Si nécessaire, des informations supplémentaires peuvent être demandées au fabricant.

Mise à jour du 27/01/2025

Version 1

IATA

UN Numéro : 1146

Description des marchandises: CYCLOPENTANE SOLUTION

Classe : 3

Groupe d'emballage : II

Étiquette de risque : 3

Instructions de conditionnement (avion cargo): 364

Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353

IMDG

UN Numéro : 1146

Description des marchandises: CYCLOPENTANE SOLUTION

Classe : 3

Groupe d'emballage : II

Étiquettes IMDG : 3

Polluant marin : non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Inflammable. Craint l'humidité. Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des acides et des bases..

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**15.1 Règlements internationaux**

Substance soumise à la directive européenne 96/82/CE (directive Seveso II): Annexe I n° 7b

Tous les règlements nationaux sur la manipulation des substances dangereuses doivent être respectés.

Arrêté du 11 juillet 1977, fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale: non concerné

Articles L 461-1 à L 461-7 du Code de la Sécurité Sociale: déclaration obligatoire d'emploi à la

Caisse Primaire d'Assurance Maladie et à l'Inspection du Travail: 84

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Si aucun scénario d'exposition n'est noté pour ce produit, soit ses composants sont exemptés de REACH ou n'atteignent pas le volume minimum pour une évaluation CSA de la sécurité chimique, soit l'évaluation CSA de la sécurité chimique n'est pas terminée.

16 AUTRES INFORMATIONS

Des gants de protection doivent être portés lorsque des produits polyuréthannes récemment fabriqués sont manipulés, pour éviter un contact cutané avec des traces de quantités résiduelles de produits, dont certains peuvent être dangereux lors d'un contact avec la peau.

Les mises à jour de cette fiche sont indiquées par un astérisque (*) devant le(s) chapitre(s) concerné(s).

Date de mise à jour : 27/01/2025

Version : 1

Cette FDS est seulement destinée au pays indiqué pour lequel elle est applicable. L'information donnée correspond à l'état actuel de notre connaissance et de notre expérience du produit et n'est pas exhaustive. L'utilisateur est toujours responsable de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire aux exigences de la réglementation et de la législation locales. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné. Les informations de cette fiche constituent une description des normes de sécurité de notre produit. Elles ne doivent pas être considérées comme une garantie relative aux propriétés du produit. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.